

REGLEMENT CONCOURS PHOTOS

« Le Berceau de l'Impératrice et la forêt »

Article 1 – Dénomination

L'agence Picardie de l'Office national des forêts située au 15 avenue de la Division Leclerc, 60200 Compiègne, représentée par son directeur, Bertrand Wimmers, organise un concours photo gratuit intitulé « Le Berceau de l'Impératrice et la forêt ».

Article 2 – Période

Le concours photo commence le lundi 11 mai 2020 et s'achève le dimanche 28 juin 2020 à minuit. Les délibérations du jury seront organisées du 29 juin 2020 au 3 juillet 2020. Les lauréats seront informés individuellement par tout moyen à la disposition de l'ONF à compter du lundi 6 juillet. Toutefois, l'ONF se réserve la possibilité de modifier les dates de l'opération si les circonstances l'exigent.

Article 3 – Conditions générales de participation

Le concours est ouvert à toute personne physique majeure, amateur ou professionnel, ci-après désignée le « participant ».

Par le biais de la photographie, les participants devront proposer un point de vue sur le Berceau qui englobe la structure métallique et la forêt. Les photos ne concerneront que la partie située au-delà du parc du château. Les photographes pourront laisser libre cours à leur imagination.

Les clichés devront être en couleur ou N&B, en haute résolution (mini 300 Dpi). Les trois premiers recevront les prix suivants :

Pour participer :

- Envoyez vos plus belles photos à l'adresse suivante : elise.michaud@onf.fr ;
- Participation limitée à trois photos par personne, au format jpeg ;
- Chaque participant doit indiquer son prénom, son nom, son adresse complète et un numéro de téléphone dans le corps du message ;
- Le nom du fichier doit être composé du nom et du prénom du photographe suivi d'un numéro d'ordre s'il y en a plusieurs.

Article 4 - Récompenses

Les photos paraîtront sur le « Carnet de restauration » édité par l'ONF pour ses grands mécènes et certains partenaires. Elles seront également imprimées et affichées à l'Office de tourisme et/ou à la mairie de Compiègne et seront éventuellement utilisées sur le flyer de communication du projet.

Les trois premiers recevront les prix suivants :

- 1^{er} prix : Tirage qualité de la photo + livre d'art sur les forestiers + sortie brame
- 2^e prix : Un billet valable pour deux personnes à l'un des concerts du Festival des Automnales qui aura lieu les 21 et 22 novembre 2020
- 3^e prix : Un panier garni de produits locaux

Les prix seront remis lors de l'inauguration du Berceau de l'Impératrice qui aura lieu fin septembre à une date à confirmer.